

LA PERSONNALITÉ

Jean-Pierre Bemba

Ex-vice-président congolais, de retour en République démocratique du Congo.

Bemba est un enfant de riches. Né deux ans après l'indépendance, dans la province de l'Equateur, fils du patron des patrons zairois Bemba Saolona, il grandit entre le Congo et la Belgique, dans la jeunesse dorée des enfants de mobutistes qui écument les commerces et villas de luxe, entourés d'une ribambelle de serviteurs, d'une nuée de parents et des reflets – aveuglants pour ceux, seuls, qui n'y sont pas nés – du pouvoir absolu. Il en sort hybride: congolais par son absence de répugnance à se servir de la force dont il dispose, belge par son absence de révérence pour l'âge et la notabilité. Détenteur de licences en sciences commerciales et consulaires de l'Ichec de Bruxelles, Bemba fils rentre au pays prendre sa place dans les affaires du père. Puis il lance une entreprise de télécommunications – secteur alors en plein essor au Zaïre, où les lignes fixes sont quasi mortes – avec des méthodes apparemment peu orthodoxes puisque la concurrence se plaint de voir ses pylônes dynamités... Jean-Pierre Bemba travaille aussi dans le fret aérien, crée des chaînes de télévision indépendantes – avant de

choisir l'exil, puis le maquis, lorsque son père est détenu par le successeur de Mobutu, Laurent Kabila, qui veut lui faire "cracher" un million de dollars, comme à d'autres grands alliés du "Léopard" détrôné, en échange de leur libération. Il fonde alors le Mouvement de libération du Congo. La guerre durera de 1998 à 2003. Sous la pression internationale, tous les adversaires sont contraints de partager le pouvoir dans un système qui voit Joseph Kabila conserver la présidence mais flanqué de quatre vice-présidents parmi lesquels Jean-Pierre Bemba. En 2006, lors des premières élections en RDC, Bemba est défait au second tour de la présidentielle par Kabila. Une défaite qui débouche sur de vives tensions à Kinshasa. Elu sénateur en 2007, Bemba sera rattrapé par l'affaire des exactions commises par ses hommes quelques années plus tôt en République centrafricaine. Bemba sera condamné pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité avant d'être innocenté au mois de mai dernier... après dix années de détention préventive.

M.F.C. et H.Le.